***Laïcité pratique à La Réunion : Enjeu sociétal et Actions éducatives***

**Cadre contextuel**

La Réunion est une terre qui a la particularité non pas seulement d’accueillir diverses populations mais aussi de les brasser à un point tel que l’on n’est plus dans un phénomène de cohabitation des cultures, des ethnies et des religions, ni dans ce que certains appelleraient « une coexistence inter culturelle ».

Cependant, il y a trop peu d’études, d’enseignements et de mise en valeur de ce qu’il est convenu d’appeler **« le vivre ensemble »** qui est, à La Réunion du moins, spécifique car au-delà d’une coexistence ou de la cohabitation. Mais on parle souvent de ce « vivre-ensemble » sans le magnifier ; on le magnifie sans définir ce que cela comporte comme obligations ; on le pratique sans « intellectualiser » la portée symbolique et la profondeur de ses valeurs.

Le monde est confronté à l’immigration et à l’émigration. Et nous ne faisons pas exception.

Avec une augmentation significative des populations de l’Océan Indien (et au-delà) sur la terre réunionnaise, les défis sont importants en matière éducative : augmentation du nombre de classes en maternelle et en primaire, ainsi que l’augmentation du nombre de places en crèches et garderies ; mais aussi et surtout une meilleure prise en compte des aspects culturels de chacune des personnes accueillies.

Cet enjeu est majeur car parler de l’interculturalité dans l’action éducative va bien au-delà des structures de petite enfance et de l’école primaire (bien que ce soit là que sa dimension doive débuter !) : elle traverse la société réunionnaise dans tous ses aspects économiques et sociales. Et elle pourra permettre de trouver des clés d’actions à ce que traverse la société française : un regain d’exclusion de l’autre !

L’idée d’en faire un module de formation est venu lorsque, Directeur de l’Association des Maires du Département de La Réunion, j’ai été amené avec le Président de l’Association à présenter la réalité réunionnaise à l’Association des Maires de France en 2015. Un opuscule est alors né et plusieurs séances de présentation eurent lieu à des élus et des cadres territoriaux.

En complément des formations sur les lois, règlements et jurisprudences centrées sur La Laïcité (les préfectures sont en pointes sur ces sujets), il nous apparait capital de sensibiliser et de former les acteurs éducatifs et sociaux, voire même économiques et institutionnels, à cet aspect qui fait la grandeur et la particularité sociétale de La Réunion : une conception et une pratique singulières de la Laïcité !

**Public concerné :**

* Tous les Professionnels des structures de la Promotion et/ou de la Protection de l’Enfance et de la Famille, de l’Education, d’Associations et des Institutions
* Cadres dirigeants (Elus et Fonctionnaires)
* Étudiants et Citoyens intéressés par le thème

**Objectifs à atteindre pour le bénéficiaire**

* Généraux
* Connaître les techniques pour accueillir et Comprendre les interactions existantes entre les populations pour éviter les conflits et les blocages
* Opérationnels
* Positiver ce qui parait compliqué pour améliorer la relation à l’autre
* Créer des ateliers d’échanges de pratiques

**Prérequis**

Aucun

**Méthodes pédagogiques**

• Méthode active (vise à faire produire des idées, des solutions ou comportements par les stagiaires en faisant appel à leur motivation ou leur expérience) à l’aide de jeux de simulation, jeux de rôles, études de cas.

• Echanges (exemples permettent de mieux comprendre les situations et de les rendre plus vivantes).

**Modalités pratiques**

* Rdv téléphonique au maximum 3 jours après la prise contact par le candidat stagiaire ou la personne morale
* 03 journées uniquement en Présentiel, avec une amplitude journalière de 07 heures par journée, soit 21 heures de formation
* 6 personnes au minimum et 15 personnes maximum par groupe
* Accueille les personnes à mobilité réduite, sans autres handicaps associés

**Coût**

* **25 € TTC** de l’heure **en individuel** (soit 21h x 25 € = **525** € par personne)
* **Pour 1 groupe de 10 à 15 personnes d’une institution publique ou d’une entreprise privée,** soit 525 €/jour x 3 = **1 575** € la session (+ 2500 € forfaitaire pour transport aérien, restauration, hébergement et déplacements en France Hexagonale ou Mayotte)
* Modalité de Paiement : À l’échéance de la Formation

**Programme**

Journée I – Affermir son Identité

Journée II – Diagnostic territorial des pratiques cultuelles et culturelles

Journée III – Valoriser le « vivre ensemble » par la pratique